

KALTENHOUSE

#30 Janvier—Juin 2023



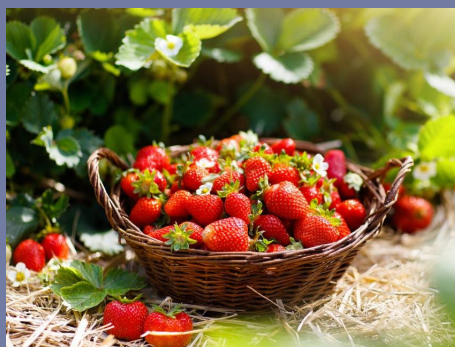
Votre magazine d'informations municipales



P 14

Vie du village

Les élus du Conseil Municipal des Enfants au travail...



P 18

Notre langue

Wer in Kaltehüse gewanchse esch het Abeeerefålder kennt...



P 21

Zoom sur nos associations

Le tir sportif est un sport complet, qui fait travailler le mental...

SOMMAIRE

3

EDITO DU MAIRE

4

VIE COMMUNALE

Décisions du conseil municipal
Le mieux vivre et la sécurité

10

FOCUS SUR

Autorisation d'urbanisme :
documents à fournir
Le service Flexi'Ritmo
Les ateliers numériques

12

ÉDUCATION ET ENFANCE

CME : les élus au travail
Activités écoles

14

VIE DU VILLAGE

Mini olympiades au périscolaire
Carnaval des enfants
Moments festifs

16

VIE ASSOCIATIVE

Salon de Printemps
Le Bon Temps – Deci-Delà

18

NOTRE LANGUE

Abeere in Kaltehùse
Sìnge mìtnànder !

20

VIE SPORTIVE

La fête du football
ALSATIA — Tournoi de tennis

22

VIE CULTURELLE

L'humour des Notes

23

CARNET DE FAMILLE

24

AGENDA

MAIRIE DE KALTENHOUSE

20, rue principale, 67240 Kaltenhouse

03 88 63 21 05

secretariat@kaltenhouse.fr

www.kaltenhouse.fr

Horaires d'ouverture

Lundi 9h-12h /14h-17h

Mardi 9h-12h /14h-17h

Mercredi 9h-12h

Jeudi 9h-12h /14h-17h

Vendredi 9h-12h /14h-17h



Commission de la communication :

Patrice BUSCH
Dominique CHER
Delphine ENGEL
Franck HEIT
Marie-Anne KLIPFEL
Céline LANG
Lionel MARTZ
Michèle VIVIER
Isabelle WENGER

Un grand merci à tous nos photographes !



Chères Kaltenhousiennes, chers Kaltenhousiens,

Après un hiver sans neige et un printemps pluvieux, nous avons très vite basculé en été, bien avant l'heure. Depuis le 13 juin, les bassins de la Lauter, de la Sauer, de la Moder et de la Zorn sont d'ores et déjà en vigilance sécheresse, laquelle risque de s'aggraver dans les prochaines semaines si nous connaissons une chaleur aussi intense que l'an dernier. Il est donc primordial d'avoir une utilisation respectueuse et modérée de nos ressources en eau.

Et c'est dans ce cadre que Kaltenhouse vient de s'engager dans la démarche **Commune Nature**, visant une gestion plus verte des voiries et des espaces verts, en supprimant les produits phytosanitaires, comme l'impose la loi Labbé depuis 2017, et en contribuant à la préservation des ressources en eau, de la biodiversité et de la santé de tous. Avec quels moyens me direz-vous ? Un fauchage raisonné, l'acquisition de matériel alternatif (bineuse, sarleuse et débroussailleuse à batterie) et surtout de l'huile de coude ! Ce bien quasi inépuisable dont se servent toutes les personnes qui continuent de fleurir leurs façades, parcs et jardins malgré toutes les contraintes. Je tiens à leur dire combien je suis fière de leurs réalisations et combien je suis reconnaissante des efforts fournis pour l'embellissement du village !

Au niveau de la commune, nous allons continuer à planter des arbres, qu'il faudra néanmoins arroser, au moins le temps que l'enracinement soit suffisamment fort pour aller chercher l'eau en profondeur et aussi pour éviter de perdre les investissements réalisés par la collectivité. Ces îlots de fraîcheur seront bien appréciés dans les années à venir... Toujours dans ce registre "fraîcheur", des stores brise-soleil ont été posés à l'école maternelle puis à l'école élémentaire, pour que les enfants aient moins chaud.

Lors de la réunion du conseil municipal en avril, nous avons voté **le budget communal**. Après l'approbation, à l'unanimité, du compte de gestion 2022, et de son affectation au budget primitif 2023, en introduction de la présentation de celui-ci, j'ai une nouvelle fois, proposé le maintien du taux d'imposition des taxes directes locales, tout en précisant que l'état avait augmenté les bases de 7,1%. Vous en lirez plus dans les pages "Les décisions du conseil municipal" de ce bulletin.

La trêve estivale est désormais toute proche. C'est sans doute l'une de ces rares périodes où l'on s'autorise enfin à relâcher la pression du quotidien, à oublier un peu les réseaux sociaux et leur cortège d'agressions et de fausses informations, à remettre à plus tard les corvées et à penser davantage à profiter de la vie en famille, entre amis...

Toute l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un bel été léger et tout en douceur. Profitez de ce temps pour admirer la beauté de nos paysages, apprécier la joie de se retrouver et de partager des moments conviviaux !

Mer wensche euch a schener Sùmmer un scheni Ferie...

Votre Maire

Isabelle Wenger

Séance du 20 Février 2023

I. AFFAIRES GÉNÉRALES

- **Désignation d'un correspondant incendie et secours**
Joseph BARBIER aura comme premières missions le suivi des poteaux incendie, les évacuations de secours dans les écoles et un compte-rendu lors des réunions du conseil municipal
- **Contrôles annuels et contrats de maintenance des bâtiments : constitution d'un groupement de commandes et lancement des marchés correspondants**
 - ◇ Acceptation en vue de la conclusion d'un accord-cadre en matière de contrôles annuels de bâtiments, des conditions de la constitution et de fonctionnement du groupement et signature de la convention constitutive du groupement de commandes
 - ◇ Approbation du lancement d'une ou de consultation(s) au nom dudit groupement visant à la signature de l'accord-cadre, et le cas échéant, des avenants connexes, dans les conditions susmentionnées
 - ◇ Prise en charge par M. le Président de la CAH de toutes les démarches nécessaires et notamment de la signature de la convention constitutive du groupement de commandes et du lancement et de la signature des marchés correspondants

II. AFFAIRES FINANCIÈRES

- **Participation financière aux frais de consommation électrique** de l'Association de Pétanque de 1 825,45 € au titre de l'année 2022
- **Versement d'une subvention** à l'Association "Le Bon Temps" de 500,- €
- **Participation financière aux licences des Associations sportives et écoles**
 - ◇ de 5 € pour les licenciés de l'école élémentaire
 - ◇ de 5 € pour les licenciés de moins de 18 ans pour les associations sportives locales (TCK, FCEK, Alsatia et Pétanque)
- **Participation financière** de l'OSCL à l'acquisition de la nouvelle vaisselle du foyer de 3 000,- €

III. AFFAIRES D'URBANISME

- **Inscription à l'inventaire communal** de la parcelle section 2 N° 420/122 de 60,32 ares, sous le numéro 2022.001-TERRAIN OBERMISS pour une valeur initiale de 15 000,- €. Cette parcelle a été vendue à la Société LINGENHELD ENVIRONNEMENT pour une somme de 120 000,- €, et les écritures de cession pourront être inscrites au budget 2023
- **Instauration des permis de démolir sur l'ensemble de la commune de Kaltenhouse**
pour les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction située sur l'ensemble de la commune

IV. DIVERS – POUR INFORMATION

- **Information**
 - ◇ Devis de l'entreprise OFB de 26 464,80 € TTC pour la fourniture et la pose de stores BSO à l'école élémentaire (avec un émetteur central par classe ainsi qu'un anémomètre vent)
 - ◇ Marquage des places de stationnement rue de Schirrhein, zone 30 dès que le temps le permettra
 - ◇ Mise en place des nouvelles portes de l'école maternelle et du périscolaire courant semaine 9
 - ◇ Remplacement de deux arbres d'alignement rue des Mésanges et rue de Marienthal, par l'entreprise GOTTRI
 - ◇ Fin des travaux de réhabilitation de l'accueil de la Mairie, reste interphone à mettre en place
 - ◇ Fin des travaux de chemisage rue des Sœurs
 - ◇ Médiation avec la boulangerie Bruder prévue les 13 et 27 mars 2023
- **Calendrier**

21/02/2023 : Carnaval des enfants	25/03/2023 : Nettoyage de Printemps
05/03/2023 : Spectacle "La Budig"	27/03/2023 : Conseil Municipal
13/03/2023 : Commission des finances	14/04/2023 : Cérémonie des sportifs méritants
19/03/2023 : Salon de Printemps	

Séance du 3 avril 2023

I. AFFAIRES FINANCIÈRES

- **Charges périscolaires**

Mise en place du calcul de la facturation des charges – fluides en cas de site mutualisé
→ soit pour l'année 2022 : Foyer = 335,05 € / Maternelle = 1 845,18 €

- **Travaux de rénovation énergétique du Foyer – Subvention fonds vert**

Les travaux d'isolation des murs par l'extérieur, des planchers haut et bas, le remplacement des ouvrants, l'installation de systèmes de ventilation et le changement du système de chauffage sont prioritaires au budget 2023. Ils feront l'objet de demande de devis et les aides via le programme régional Climaxion, les Certificats d'Economies d'Energie et le programme du fonds vert seront sollicités.

- **Cotisation à la Caisse d'Assurance Accident-Agricole pour un montant de 500,- €**

- **Budget lotissement le Bosquet – Transfert de crédit**

Suite à la réunion de la commission des finances du 27 mars et après conseil auprès de la Trésorerie de Haguenau :

- validation du transfert de 1 021 020,71 € au budget général et inscription au BP 2023
- validation du transfert de 200 000,- € au budget lotissement 2022 et inscription au BP 2023

- **BUDGETS**

- **Présentation et adoption du Compte Financier unique de l'exercice financier 2022**

La commune de Kaltenhouse s'est portée candidate à l'expérimentation du Compte Financier Unique au 01/01/2022 ce qui a entraîné l'adoption de la nomenclature comptable M57. L'exercice comptable 2022 est donc le premier pour lequel la commune vote un Compte Financier Unique. Les autorisations de dépenses effectuées par le Conseil Municipal de Kaltenhouse lors de ses différentes décisions budgétaires ont toutes été respectées.

- **CFU 2022 - Budget Lotissement le Bosquet**

Adoption du Compte Financier Unique 2022 du Budget Lotissement le Bosquet qui s'équilibre en recettes et en dépenses pour 1 221 020,71 €

- **CFU 2022 - Budget Général**

Adoption du résultat de clôture de la commune de 810 981,67 € et du résultat final, consolidé par les restes à réaliser de 190 000 € en section d'investissement de 620 981,67 €

- **Affectation du résultat 2022 – Budget Général**

Approbation du report du Compte Financier Unique 2022 au budget primitif 2023 comme suit :

- ↳ Résultat de fonctionnement cumulé C/002 : excédent de fonctionnement reporté de 1 897 608,82 €
- ↳ Affectation complémentaire en réserve d'investissement C/1068 : 1 276 627,15 €
- ↳ Résultat reporté de fonctionnement C/002 : excédent de fonctionnement de 620 981,67 €
- ↳ Résultat d'investissement reporté C/001 : déficit d'investissement de 1 086 627,15 €

- **Vote des taux de la fiscalité directe locale 2023**

Stabilité des taux d'imposition :

> Taxe Foncière des Propriétés Bâties

22,71 %

> Taxe Foncière des Propriétés Non Bâties

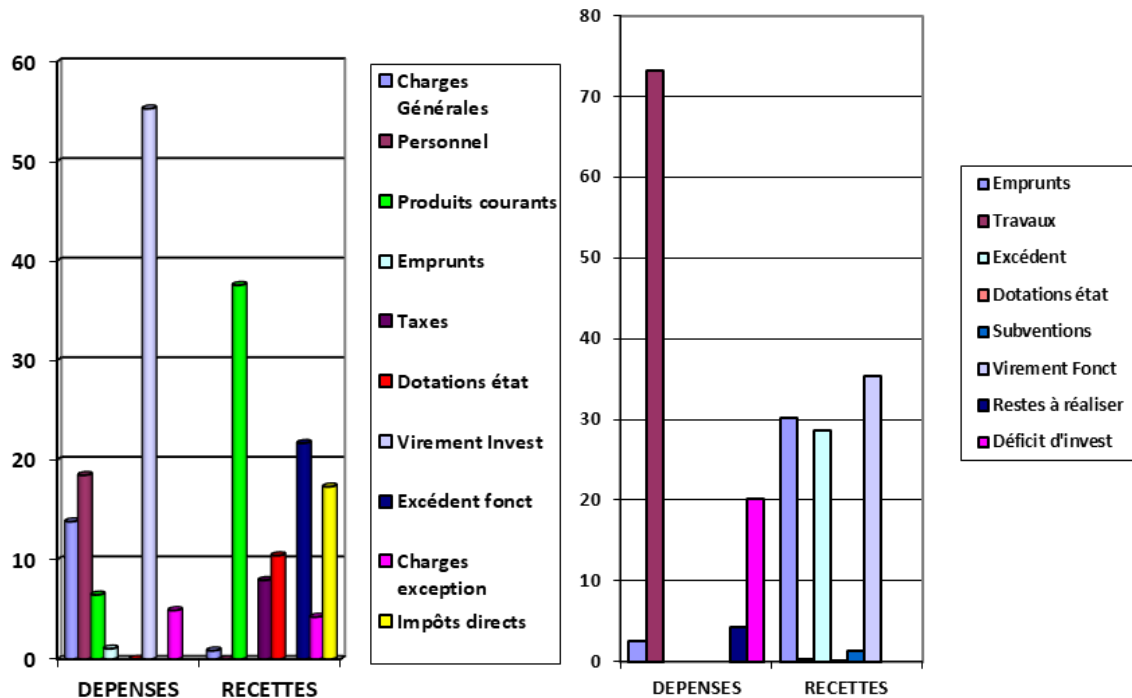
26 %

> Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale

10,68 %

Séance du 3 avril 2023 (suite)

• Vote du Budget Primitif 2023



• Vote du Budget 2023 – Lotissement 2022

Le budget "lotissement 2022" en 2023 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

↳ Section de fonctionnement 200 000,- €

II. DIVERS – POUR INFORMATION

- ◇ Présentation des devis EIE concernant les travaux de génie civil (sites parc, foyer, écoles) pour l'extension des câbles pour la vidéo protection, pour un total de 16 316,50 € HT
- ◇ Devis EIE à venir pour tranchées de génie civil rue de la Liberté, rue de Marienthal, rue de Bischwiller (ateliers) et rue des Messieurs (SMA)

• Information

- ◇ Plantation de 4 tilleuls rue Principale/rue du Stade
- ◇ Travaux de réparations de fuites d'eau rue de la Paix / rue des Rossignols / rue Principale et rue des Messieurs
- ◇ Inscription en commune nature

• Calendrier

- ◇ Cérémonie des sportifs méritants du 14/04/2023 reportée en janvier 2024
- ◇ 07/05/2023 : Concours tir inter société
- ◇ 14/05/2023 : Spectacle (gratuit) de l'Humour des Notes

Séance du 15 mai 2023

I. AFFAIRES GÉNÉRALES

1.1 Désignation et mission d'un référent déontologue pour tout élu local

- ◇ La désignation du référent déontologue de l'élu local est mutualisée à l'échelle des communes membres de la CAH par délibérations concordantes
- ◇ Le conseil Municipal a désigné à l'unanimité Monsieur Christophe MICHEL, Premier conseiller au tribunal administratif de Strasbourg, comme référent déontologue des élus de la Commune de Kaltenhouse, qui exercera ses missions jusqu'aux prochaines élections des conseillers municipaux

1.2 Contrat de territoire Nord Alsace avec la collectivité Européenne d'Alsace

- ◇ Approbation du Contrat de Territoire Alsace à l'échelle du Territoire Nord Alsace pour la période 2022-2025 mis en place par la Collectivité européenne d'Alsace, dont les enjeux et objectifs opérationnels sont l'attractivité, l'environnement / écologie et la cohésion sociale

Séance du 15 mai 2023 (suite)

1.3 Dossier chasse communale

◇ Commission Consultative Communale de la Chasse

Constitution de la Commission Consultative Communale de la Chasse (4C) pour la préparation du dossier de la chasse en vue de la location de cette dernière pour la période 2024-2033

Sont nommés :

↳ Isabelle WENGER, Présidente

↳ Delphine ENGEL et Jean Marc HEILMANN, membres

Ils siègeront au sein de la commission de relocation en cas d'adjudication publique ou d'appel d'offres

◇ Les propriétaires fonciers seront consultés par écrit

II – Affaires financières

2.1 - Modification du budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

C/192	Plus ou moins-values sur cession	- 105 000,- €
C/2111	Terrains nus	- 15 000,- €
C/024	Produits de cession d'immobilisation	+ 120 000,- €
C/675	Valeurs comptables des immobilisations	- 15 000,- €
C/6761	Diff. sur réalisation	- 105 000,- €
C/673	Charges exceptionnelles	+ 120 000,- €
C/775	Produits de cession d'immobilisation	- 120 000,- €
C/773	Produits exceptionnels	+120 000,- €

2.2 - Modification de la tarification locale

Après concertation, ajout d'un créneau horaire à la tarification des salles pour une meilleure compréhension :

SALLE MULTI-ACTIVITES	ASSOCIATIONS DE KALTENHOUSE	EXTERIEURES
Créneau 2h hebdomadaire	(Base 40 semaines)	GRATUIT
	Fermeture Juillet/Août - 2 sem. à Noël	800 €
Créneau supplémentaire	1H	400 €
	2H	800 €
	3H	1 200 €
	4H	1 600 €
Location autre	Tarif à la journée	200 € / J
Caution événementiel		x
		500 €
SALLE DES FETES	ASSOCIATIONS DE KALTENHOUSE	EXTERIEURES
Créneau 2h hebdomadaire	(Base 40 semaines)	GRATUIT
	Fermeture Juillet/Août - 2 sem. à Noël	600 €
Créneau supplémentaire	1 H	400 €
	1H30	600 €
	2H	800 €
Location manifestation	week-end	100 € / J
Forfait chauffage	Période octobre à mars	90 €
Caution événementiel		x
		300 €
SALLE DES FETES	PARTICULIERS DE KALTENHOUSE	EXTERIEURS
Location week-end	du vendredi 15H au lundi 8H	250 €
Forfait chauffage	Période octobre à mars	90 €
Caution événementiel		100 €
		300 €

III - DIVERS – POUR INFORMATION

• Information

Présentation de l'état des dépenses des écoles pour 2022 et 2023

• Calendrier

09/06/2023 à 19 h : Lauréats du Fleurissement

12/06/2023 : Réunion de la CCID

16/06/2023 : Fête de l'école maternelle

30/06/2023 : Fête de l'école élémentaire

Protection solaire à l'école élémentaire

Les fenêtres des salles de classe donnant sur la façade principale exposée Sud-Est ont été dotées au mois d'avril de stores extérieurs Brise-Soleil Orientables (BSO) pour un investissement total de de 30 256,80 €.

Composés de lames en aluminium coulissantes et orientables à l'aide de commandes motorisées, 12 stores BSO de dimensions 1,90 m x 2,40 m permettent de couper les rayons du soleil tout en conservant une visibilité sur l'extérieur.

Ils protègent ainsi les salles de classe des surchauffes et améliorent le confort des élèves et des enseignants.



La sécurité pour seul fil conducteur

La rue de Schirrhein a fait l'objet de travaux de marquage du stationnement en avril.

Trop souvent, il avait été observé du stationnement anarchique sur les trottoirs (interdit par le Code de la Route) gênant la circulation des piétons, des personnes âgées et des parents avec poussette et les obligeant à marcher dangereusement sur la route. De plus, la chaussée trop large pour une voie à sens unique, favorisait une vitesse excessive.

Le stationnement a donc été organisé par la création de places du côté droit en descendant la rue, afin de rendre le trottoir de gauche aux piétons et sécuriser leurs

déplacements vers les commerces, les écoles, le centre du village ou la Moder.

Par la même occasion, une zone limitée à 30 km/h a été instaurée et la visibilité du carrefour avec la rue des Aulnes a été renforcée par un revêtement de couleur.

Enfin, les cinquante premiers mètres en venant du giratoire de la rue Principale seront mis en sens unique comme c'est le cas pour le restant de la rue.

Pour un village plus beau

Un village plus beau est l'affaire de tous... Chaque habitant est invité à maintenir son trottoir, son caniveau propre et désherbé sur toute la longueur de sa propriété.



Un geste citoyen : ramasser les crottes de votre toutou

Pour des raisons sanitaires, les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants. Les déjections canines sont responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts.



Osterputz : tous motivés malgré la pluie



Rendez-vous avait été donné ce **samedi 25 mars** à 8h30 derrière la mairie, devant les anciens ateliers municipaux pour le traditionnel nettoyage de printemps.

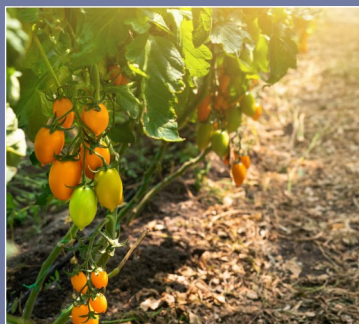
Une soixantaine de personnes – membres du conseil municipal, élus du conseil municipal des enfants ainsi que leurs parents, bénévoles, amis et sympathisants – avait répondu à l'appel pour cette chasse aux emballages, bouteilles et canettes, sacs plastique, ferraille, pneus, masques...

Dans son discours d'accueil, Isabelle Wenger, maire du village, a remercié chacun pour son engagement, en soulignant l'importance de cette action citoyenne et écologique "qui rassemble dans un esprit de solidarité et dans la bonne humeur des bénévoles qui ont pour but de mettre fin à ce fléau des déchets abandonnés – par incivilité – dans la nature."

Les participants, munis de gilets fluorescents, gants et sacs poubelles et réunis en petites brigades sous la conduite d'un conseiller municipal, ont ramassé de nombreux débris éparpillés aux différents abords de Kaltenhouse, que l'équipe volante formée par les agents municipaux collectait avant de les déposer dans une benne mise à disposition par les services de la CAH. Le tout, dans une ambiance conviviale malgré les copieuses giboulées qui ont ponctué cette matinée d'action écologique.

Après tant d'efforts et en remerciement de ce geste pour la nature, l'équipe cuisine a accueilli les participants pour un repas en commun offert par la municipalité au foyer. Une surprise attendait les enfants qui, comme les précédentes années, se sont vu offrir un beau lapin de Pâques en chocolat, symbole gourmand de leur participation à ce moment citoyen.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Engrais vert et compost

Le sol constitue le socle de tout jardin. Bien nourri, bien entretenu, peu travaillé, il reste vivant et fertile, et ceci de manière durable. La fertilisation devient presque naturelle.

Le compost est un **procédé biologique de conversion et de valorisation des déchets organiques** en matière stabilisée, riche et semblable à du terreau.

Les déchets à composter

- **Les matières vertes** *ou matières humides* = épluchures de fruits et légumes, marc de café, sachets de thé, pain, restes alimentaires cuits, coquilles d'œufs broyées, feuilles, tonte fraîche d'herbe, plantes...
- **Les matières brunes** *ou matières sèches* = feuilles mortes, tailles de haies, petites branches broyées, herbes sèches, coquilles de noix, papiers, carton...
- **En très petites quantités** = viande, poisson, fromage...

Ne se compostent pas = coquillages, charbon de bois, litières, matières plastiques...



La Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) et la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

Autorisation d'urbanisme : quels documents à fournir à la suite de la décision ?

↳ La Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC)

↳ La Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)



La commune de **KALTENHOUSE** a adhéré à la mission Conformité et Contrôle en application du droit des sols (ADS) de l'ATIP permettant ainsi de bénéficier d'un accompagnement juridique et technique dans la mise en œuvre de la Police de l'urbanisme sur le territoire communal. Cet accompagnement se traduit notamment par des contrôles réguliers sur le ban de la commune, suite au dépôt de la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT).

Retrouvez le dossier complet sur www.kaltenhouse.fr rubrique *Informations pratiques / Le saviez-Vous ?*



+ D'INFOS

Agence Ritmo
10 place Désiré Brumt
Gare de Haguenau
03 88 93 60 32
www.ritmo.fr



TRANSPORT A LA DEMANDE : Le service Flexi'Ritmo

Ouvert à l'ensemble des habitants des communes de Haguenau, Bischwiller, Schweighouse-sur-Moder, Kaltenhouse, Oberhoffen-sur-Moder, Schirrhein, Schirrhofen, Rohrwiler, ce service vient compléter le réseau de transport en commun Ritmo. Il permet de circuler entre les arrêts Flexi'Ritmo identifiés sur le plan du réseau par le sigle . À Kaltenhouse, l'arrêt "rue de la Liberté" est identifié comme Flexi'Ritmo.

La réservation du véhicule se fait via l'application Flexi'Ritmo (30 minutes avant) ou via la plateforme téléphonique au 0 800 044 046 (jusqu'à 1 jour avant). Vous êtes informés en temps réel de l'arrivée de votre véhicule par SMS ou par mail.

Pour réserver un trajet, il vous suffit d'avoir un titre de transport valide (possibilité d'achat auprès du conducteur) et de connaître votre arrêt de départ, votre arrêt de destination et l'heure à laquelle vous souhaitez partir ou l'heure à laquelle vous souhaitez arriver.

Le Flexi'Ritmo vous attend également à horaires fixes à la Gare de Haguenau (tous les XXH16 et XXH46) ou de Bischwiller (tous les XXH40).

Procédure de modification n°3 du PLUi de Bischwiller et environs

Enquête publique du **lundi 19 juin au jeudi 13 juillet 2023**

Plus de renseignements en mairie ou sur www.kaltenhouse.fr



La commune de Kaltenhouse recrute des agents recenseurs

Le recensement de la population se déroulera du **18 janvier au 17 février 2024**. La mairie recherche des agents qui auront pour mission de déposer et de retirer les imprimés destinés à la population. Une formation sera assurée par les services de l'INSEE. Les candidatures devront être adressées à Madame le maire jusqu'au 15 décembre 2023.

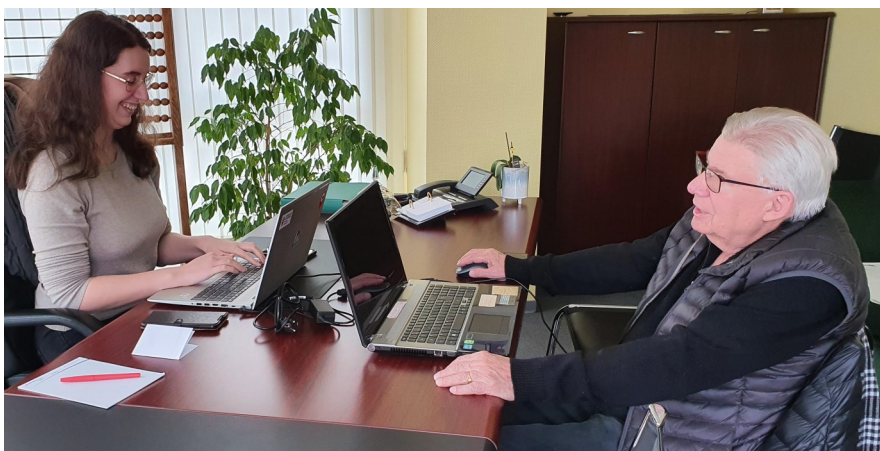




Les ateliers numériques

Dans le cadre des ateliers numériques organisés par la Communauté d'Agglomération de Haguenau, des conseillers ont accompagné des citoyens pour leur permettre d'aller vers une autonomie numérique.

C'est ainsi que Magalie a proposé des conseils personnalisés pour apprendre à créer une adresse mail, un compte Ameli, comment scanner un document avec son téléphone, comment utiliser sa tablette, ...), lors de plusieurs séances qui ont eu lieu à la mairie.



Accompagnement lors d'une séance par le conseiller numérique



Je respecte les règles suivantes :

Nuisances sonores

Je limite les nuisances sonores. Petit récapitulatif des bruits souvent excessifs : aboiements, radios, moteur de mobylettes, voitures, tondeuses et autres engins de jardinage et bricolage.

Je respecte les horaires autorisés des activités de loisirs (bricolage et jardinage) dans notre commune :

du lundi au vendredi : de 8h à 20h

le samedi : de 8h à 18h

L'arrêté municipal N°17/2007 est disponible en téléchargement sur www.kaltenhouse.fr



PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD) DU PLUi

Ce document unique remplacera tous les documents d'urbanisme existants (PLUi, PLU et CC) de notre territoire et s'appliquera aux 36 communes de la CAH d'ici à 2025.

Afin de vous présenter plus largement la procédure d'élaboration du PLUi, deux réunions publiques ont été organisées par la CAH à Haguenau et Brumath. Depuis Juin, une exposition itinérante circule dans l'ensemble des mairies de la CAH.

Tous les documents sont consultables sur le site internet dédié au PLUi, régulièrement mis à jour : <https://plui.agglo-haguenau.fr/>

En mars, les jeunes élus se sont réunis à la mairie pour leur première séance de travail. Ils ont mis en commun les projets proposés au cours de leur campagne électorale et ont ensuite sélectionné ensemble les projets à réaliser en priorité.

Ainsi, ils ont fabriqué une "boîte à idées" qui a été déposée à l'école afin de recueillir les souhaits et propositions des copains. Ils ont également écrit un



Fabrication de la "boîte à idées"

Planter des arbres pour demain : la réalisation d'un projet important pour les membres du Conseil Municipal des Enfants, porte-parole de tous leurs camarades.

courrier aux pompiers pour organiser une initiation aux gestes de premiers secours au sein de l'école.

En avril, ils ont participé activement, bêche à la main, à la plantation des quatre tilleuls sur le terrain jouxtant le parking du Stade, à l'entrée du village.



Et enfin, le **28 juin**, ils ont partagé un atelier jardinage qui s'est clôturé par un apéro dans la bonne humeur !

ÉCOLE MATERNELLE

En avril, les classes ont visité la médiathèque de Bischwiller et comme toujours, les coûts des transports ont été pris en charge par la commune.



Les traditionnelles mini-olympiades ont malheureusement été annulées, mais la fête de l'école du **16 juin** a bien eu lieu pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs parents...

ECOLE ÉLÉMENTAIRE

Les élèves de l'école élémentaire ont participé tout au long de l'année à différentes activités : cycle natation, cross de Bischwiller, semaine kayak et sortie au Naturoparc à Hunawehr et pour clore, la kermesse de l'école élémentaire **vendredi 30 juin**.

Malgré un ciel menaçant, la fête a été une belle parenthèse avant les "Grandes Vacances" ! Des ateliers-jeux attendaient nos chers écoliers, ateliers pendant lesquels, ils ont pu se détendre avant leur beau spectacle, fruit de longues semaines de travail...



Des jeux - indémodables - comme la pêche aux canards et la tour de sucres ont fait appel à la patience et à la concentration des jeunes participants !



Bonnes vacances à tous et à la rentrée !

14 VIE DU VILLAGE

PÉRISCOLAIRE : MINI-OLYMPIADES

S'entraîner pour
les Jeux Olympiques
Paris 2024 !



Carnaval des enfants

De retour en 2023 au foyer, le carnaval des enfants, organisé par la Commission des Affaires Scolaires, a connu un franc succès.

Les joyeuses frimousses, de l'école maternelle à l'école élémentaire, n'ont pas boudé leur plaisir de participer au concours du plus joli déguisement tout en s'amusant. On n'a pas échappé au défilé des costumes traditionnels : princesses, clowns, pirates et autres danseuses. Et cette année encore l'imagination des enfants (et des parents) était au rendez-vous. Des jeux de société ont été offerts aux heureux gagnants...

Les carnavaliers ont bien respecté la tradition qui veut que l'on danse en jetant confettis et serpentins ! Avant de partir pour la cavalcade dans les rues de la commune sous un beau soleil, les enfants ont dégusté les crêpes préparées par Delphine, Marie-Anne, Céline et Isabelle.

Rendez-vous à l'année prochaine pour le plus grand bonheur de tous !



Les amoureux des fleurs récompensés

Les lauréats du fleurissement 2022 ont été mis à l'honneur **vendredi 9 juin**, à 19h00, dans la salle du foyer, où ils ont été accueillis par Isabelle Wenger, Maire de Kaltenhouse, en présence des adjoints honoraires, des adjoints au maire et des membres du conseil municipal. M. Vincent Thiébaut, Député de la 9^{ème} circonscription a rejoint la cérémonie un peu plus tard.

Dans son discours d'accueil, Isabelle Wenger a exprimé sa joie de pouvoir fêter les amoureux des fleurs et a tenu à dire sa fierté et sa reconnaissance pour les efforts fournis pour l'embellissement de la commune. "Vous mettez en valeur notre village en ajoutant des couleurs parfumées aux façades, parcs et jardins !". Elle a également remercié le travail soigneux et régulier réalisé par les agents communaux pour que les massifs, bordures et bacs fleuris s'épanouissent malgré

la sécheresse et les restrictions d'eau.

Après la diffusion des magnifiques photos des compositions florales du village, la présidente de la commission Fleurissement & Environnement, Anne Fischer, a procédé à la lecture du palmarès : 43 lauréats ont été primés dans 2 catégories ; les agents communaux ont également été récompensés et chacun s'est vu remettre, en plus de son prix, une herbe aromatique.

A l'issue de ce moment fort, l'assistance a été conviée à partager le vin d'honneur offert par la municipalité.



Retrouvez la liste des lauréats sur le site internet de la commune www.kaltenhouse.fr

Première communion

L'église Saint-Wedelin était en fête en ce **dimanche 14 mai** pour la première communion de douze enfants. Ils ont été accueillis par le père Yves qui a célébré la messe solennelle rehaussée par la chorale Sainte-Cécile.

Les enfants mis à l'honneur : Maria, Darcy, Mathis, Justine, Ethan, Robin, Lorena, Océane, Céлина, Maxime, Thiméo et Florence.



Une affluence exceptionnelle au salon de Printemps !

Ce dimanche 19 mars, la 12^{ème} édition du Salon de Printemps à Kaltenhouse organisé par l'OSCL a accueilli 65 exposants dans la salle multi-activités. Un public très nombreux a pu découvrir ou redécouvrir les produits du terroir, vins, art et artisanat. Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu assister à des animations culinaires et à des démonstrations de Taiji et qi gong. Avec une météo clémente, une exposition de voitures d'antan a pu se tenir à l'extérieur de la salle. Pour le déjeuner, le chef a su régaler les papilles de quelques 200 convives. Au détour des stands, on pouvait trouver de grands lapins de Pâques et des œufs décorés par les enfants des écoles maternelle et élémentaire. Ces véritables chefs-d'œuvre seront placés à différents endroits de la commune pour l'embellissement et surtout pour le plaisir de tous.

Ce salon fut à nouveau une réussite et n'aurait pu se faire sans le soutien des bénévoles des différentes associations locales.



RAPPEL



Un véhicule **mal garé** peut constituer **une gêne réelle et parfois dangereuse** pour toutes les personnes. Il faut accepter d'utiliser les places de stationnement situées à proximité, et faire quelques pas à pied.

Stationnement anarchique, ce qu'il peut vous en coûter :

sur les pistes cyclables : 135 € et retrait de 3 points ; sur les trottoirs et passages piétons : 135 € et sur la chaussée : 35 €

Le Bon Temps : un moment extraordinaire

L'association "Le Bon temps" a participé le **dimanche 21 mai** à la célèbre émission **Immer wieder Sonntag** à Rust, par un temps magnifique et ensoleillé. La bonne humeur était de la partie et ce fut un réel plaisir pour tous les membres ravis.



Une belle journée organisée par Deci-Delà :

Dès le matin, les exposants du Vide-Greniers étaient répartis autour et dans le parc et les rues avoisinantes : c'était, pour les chineurs au rendez-vous, la promesse de faire de belles affaires par un temps radieux.

La Bourse aux Plantes s'est tenue à l'ombre des grands arbres du parc. On pouvait aussi se désaltérer et se restaurer autour de la buvette tenue par les membres de l'association, tout en profitant des animations proposées : exposition de tracteurs anciens et tours de poney...



Un succès populaire qui ne se dément pas au fil des années !



Wer in Kaltehùse gewanchse esch, het d'Abeerefälder gekent die newem Flugplantz gepflantz gewen senn. Hit esch de nèie lotissement am plantz.

Ob mer dert senn g'senn em da fer se zopfe und bezahle, oder nacht's fer nichts !

D'erschte aberebanhne stamme vom 16. Jahrhundert em ganrde vom Louvre.

In Kaltehùse, sen se mehrere Jahrzehnte làng angebaut gewen. Fer dejenige die sech an d'abeerefschte erennert, met lokanle un regionanle Gäste. Da a Uschnett ùs em Programm sowie e Uschnett ùs de Zeitung « le nouveau alsacien » vom Juni 1972.

Qui a grandi dans notre village, a connu les champs de fraises situés à proximité de l'aérodrome, actuellement lotissement. Que l'on s'y soit rendu en journée à la libre cueillette "self-service", ou la nuit pour une cueillette gratuite !

Les premières mises en culture de fraises datent du XIV^e siècle dans le jardin du Louvre. Chez nous à Kaltenhouse, elle fut cultivée pendant plusieurs décennies, avec, pour ceux qui s'en souviennent, les fêtes de la fraise, où des figures emblématiques locales et régionales étaient invitées (voir ci-dessus quelques extraits de programme). Ainsi qu'un extrait du journal "le nouvel alsacien" datant de juin 1972, ci-dessous.

Dimanche 17 juin à 15 h :

GRANDE MATINÉE DES FRAISES

avec le concours de :



HERMINKA

ROLFINO et LADY

Jongleurs fantaisistes de la télévision allemande

DUO DAHM

Ces sympathiques virtuoses de l'accordéon présenteront leur show classique international et nous conduiront faire un tour dans le célèbre « Heifischbar »

Les BALLETS MARTINQUAIS

pour la première fois dans la région, nous proposeront leurs danses typiques en laissant à leurs charmantes danseuses le soin de vous conquérir aux sons de leurs rythmes enfiévrés

HERMINKA

la « Reine de l'élasticité » — Vedette des grands cabarets internationaux — nous charmera par ses productions

AXO et AXO

Clowns musicaux de père en fils réputés par leurs nombreuses émissions télévisées pour la jeunesse, nous amuseront par leurs parodies burlesques.

A la demande générale, nous vous présentons pour la deuxième année consécutive et après un grand succès obtenu à notre dernière Fête des Fraises le grand Orchestre de **PETER KALLENBACH** et ses solistes du Südwestfunk

Le programme sera présenté par Gilbert WOLFF

DIMANCHE/LUNDI 6/7 JUIN 1972

« LE NOUVEL ALSACIEN »

13

nachrichten aus der region

Erdbeeren nach Wunsch - Selbstbedienung auf 17 ha In Kaltenhouse ist eine Privatinitiative zum grossen Erfolg geworden

KALTENHOUSE. — Schon bei der Ortsfahrt begrüsst uns ein grosses Werbeschild: «Pflückt Eure Erdbeeren selbst». Wir schlagen rechts ein, ein breiter Weg, und plötzlich stehen wir vor den grossen Erdbeerenfeldern. Ein gutangelegter Parkplatz empfängt uns. Rechts eine «Buvette», links der Eingang zum «Wunder». Man könnte fast glauben, dass es sich hier um ein Volksfest handle. Von überall her, mit Körben, Eimern und Tüten bewaffnet, strömt die «Kund-

schafft» herbei. Sie gehen alle zur «Selbstbedienung» auf die Aecker. Eigentlich könnte man über diese Idee lachen, aber der Erfolg liegt vor unseren Augen. Nahezu hundert Personen beugen sich über die kleinen Pflanzen und pflücken die roten wohlschmeckenden Beeren.

Der Gedanke eine Selbstbedienung auf freiem Felde zu machen kommt... aus Deutschland. Der Mann, der diesen Gedanken hatte,

heisst Willi Kurrie. Ein Verwalter, sowie seine charmante Gattin, sorgen sich um die Plantage. Etwa zehn Personen helfen gelegentlich mit. Die gesamte bebaut Fläche umfasst jetzt 17 ha, und im dritten Erntejahr erweist sich die Plantage als zu klein! Schon gedenkt man eine weitere 10 ha grosse Fläche anzubauen.

Die Erntezeit umfasst ungefähr vier Wochen, jetzt aber stehen wir inmitten der Saison, die sich als besonders zufriedenstellend ausnimmt. Mit dem abwechselnden Anbau wird jeder Acker nach zwei Jahren völlig erneuert. Die Verwalter sind natürlich mit Maschinen ausgerüstet, aber das Investierungskapital wäre bestimmt manchem Landwirt zugänglich.

Sicher, die Plantage ist noch weit von den 200 Hektar entfernt, über welche der grösste Erdbeerenpflanzer Frankreichs verfügt. Aber wer hätte schon an diesen riesigen Erfolg geglaubt; ausser den Initiatoren natürlich? Während im vergangenen Jahr noch für den Export gearbeitet wurde, so ist es jetzt ausschliesslich die lokale Kundschaft, welche die Ernte aufbraucht; denn nicht der Absatz macht Sorgen, sondern die Produktion kommt der Nachfrage nicht mehr genügend nach! Ausserdem ist augenblicklich die Produktion an ihrem niedrigsten Punkt angelangt. Die Frühsorten gehen ihrem Ende zu, die späteren sind noch nicht im vollen Ertrag. So wird, während zwei, drei Tagen, die Produktion vermutlich der Nachfrage nicht nachkommen können. Desto besser wird es in einigen Tagen sein!

Der Erdbeerfreund, nachdem er die Frucht gepflückt hat, kehrt



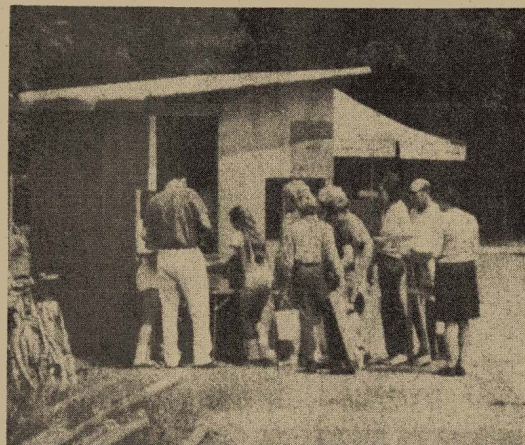
Vor allem macht das Pflücken Spass, selbst wenn es unter der sengenden Sonne ist. (Photos J. Jungmann)

zum Eingang zurück, lässt seine Ernte abwägen und bezahlt 2.50 F pro Kilo.

In diesen zwei Faktoren liegt der Erfolg. Der Spass, inmitten von manchmal über hundert anderen Liebhabern die süsse Frucht zu

pflücken, und dann der billige Preis.

Schon spricht man von ähnlichen Lösungen für die Aepfelproduktion. Keine Absatzorgen, hoher Produktionspreis. Vielleicht ist dies wirklich eine Zukunftslösung?



Am Eingangshäuschen stehen die Erdbeerenliebhaber Schlange. Täglich, von Montag bis Freitag, ist die Plantage von 7 bis 20 Uhr, samstags und sonntags von 6 bis 21 Uhr dem Publikum zugänglich. Oft wurden schon über 1000 Kunden pro Tag gezählt!

Singe mìtnànder !

Es sin Ferie, no fàhre "mìr verreise"

Mìr tuen hitt verreise
Mìr sinn jetz ìm Zùgg
Ùn ùff denne Gleise
Geht's los rùck ùn zùck.

Tschi-tschi-tschù,
Tschi-tschi-tschù,
So màcht ùnsre Zùgg,
Tschi-tschi-tschù,
Tschi-tschi-tschù,
Lùschti vor de brùck. (bis)

De Zùgg fàhrt gemietlich
Àm Bàch scheen entlàng
Er bìejt immer pìnkttlich
Àm nächschte Iwergàng

Salü netti Derfle
Salü Iiewi Frìnd
Mìr reie àls wittersch
Gedrùckt vùm Rìckwìnd

De Zùgg tuet jetz hàlte
Ùn mìr stéije üss
Doch d'Lock tuet sich rìschte
Vùm bànhhof will se rüss



C'est les vacances, "on part en voyage"

On part en voyage
On prend tous le train
Avec nos bagages
Et tous les copains

Tchi-tchi-fou,
tchi-tchi-fou
Fait le petit train
Tchi-tchi-fou,
tchi-tchi-fou
Le long des chemins . (bis)

Le train se faufile
Le long des ruisseaux
Contourne la ville
Au pied des coteaux.

Bonjour, les villages
Bonjour, les amis
On part en voyage
Tous vers le midi

Quand le train s'arrête
Tout le monde descend
La loco s'apprête,
Repart dans le vent



Mots cachés

C	U	O	F	M	T	Y	B	A	G	K	M	B	O
G	C	S	K	D	H	K	W	X	K	À	V	G	Q
F	M	A	R	D	B	E	E	R	I	N	K	X	X
H	I	M	K	M	X	D	D	Y	H	S	Z	F	T
I	R	B	E	I	R	H	J	D	E	I	M	G	O
M	A	W	K	L	R	N	Q	R	I	S	A	K	R
B	B	M	S	J	L	S	Z	O	D	T	K	V	A
E	E	V	D	J	T	E	C	P	E	R	R	B	H
E	L	T	L	R	T	B	L	H	L	I	E	Z	B
R	L	J	S	S	O	O	D	E	B	I	L	X	À
R	N	Q	U	A	T	S	C	H	E	W	L	X	R
V	G	X	J	O	L	Z	U	K	E	E	E	E	W
R	D	A	D	A	U	R	X	J	R	L	L	H	E
I	U	L	K	M	V	A	F	A	E	E	F	G	R

- Heidelbeere (myrtille)
- Kirsch (cerise)
- Makrelle (maquereau)
- Mirabell (mirabelle)
- Quatsche (prune)
- Himbeer (framboise)
- Kànsistriiwele (groseille)
- Mellele (abricot)
- Rahbàrwer (rhubarbe)
- Ardbeer (fraise)

FCE Kaltenhouse : le grand rendez-vous

Cette année encore, l'engouement pour le tournoi de football du FCE Kaltenhouse ne s'est pas démenti : 35 équipes se sont retrouvées pour cette journée festive du **lundi de Pentecôte**. Le beau temps, la bonne humeur et surtout la sportivité des équipes engagées ont fait de ce tournoi une très belle réussite ! Merci à tous, bénévoles, arbitres, joueurs, sympathisants et sponsor sans qui cette manifestation n'aurait pu avoir lieu. Tous les joueurs sont rentrés chez eux avec une récompense bien méritée ! Rendez-vous à l'année prochaine...



Palmarès

U9 : 1^{er} Kaltenhouse1, 2^e Weitbruch

U11 : 1^{er} JSOF, 2^e Kaltenhouse1

U13 : 1^{er} Weitbruch, 2^e JSOF



ALSATIA KALTENHOUSE TIR SPORTIF

La section Tir de l'ALSATIA existe depuis 1968 et grâce à des travaux d'agrandissement sur plusieurs années, le stand est aujourd'hui doté d'infrastructures modernes et fonctionnelles avec 24 postes de ciblisme électronique à 10 m, des postes électroniques à 50 m pour le tir 22long Rifle ainsi que des postes à 25 m pour le pistolet. Il est de plus accessible aux personnes en situation de handicap. Ces installations font de l'ALSATIA l'un des trois plus grands stands d'Alsace en termes de capacité d'accueil. Des compétitions départementales, régionales et fédérales y sont régulièrement accueillies.

L'ALSATIA compte une cinquantaine de licenciés dont une trentaine de compétiteurs, certains évoluant au plus haut niveau. Les résultats font le bonheur de la présidente Emmanuelle Naas qui vient de succéder à son père Jean-Marie Ottmann, à la tête du club durant 30 ans. Parmi les résultats, notons plusieurs titres de champions de France depuis 1992 à aujourd'hui :

dernier étant celui d'Alexis Naas au pistolet 10 m en catégorie Poussin Garçon en 2022. Julie Millière-Messiasse a également plusieurs titres internationaux à son actif.

Le tir sportif est un sport complet, physique, qui fait travailler le mental, la concentration et la maîtrise de soi. Il se pratique en toute sécurité et est accessible à partir de 8 ans à l'école de tir, et jusqu'en vétérans.

Les entraînements sont assurés par des instructeurs diplômés, les mardis et vendredis soirs. Pour la pratique, le club dispose de matériel récent et renouvelé régulièrement (armes, munitions, ...) à disposition des adhérents.

N'hésitez pas à venir pousser la porte du stand de tir pour découvrir le tir durant 3 séances gratuites !

Contact : info@akts.fr – t. 03 88 53 82 14



Tournoi Open 2023

Les beaux parcours des joueurs du TCK

L'édition 2023 du Tournoi Open s'est déroulée du 4 au 25 juin sur les courts du Tennis Club de Kaltenhouse.

De nombreuses rencontres ont opposé les 150 inscrits sur les différents tableaux proposés par le club. Certaines furent courtes, d'autres plus longues, accrochées voire renversantes.

A noter les beaux parcours des joueurs du TCK. Ainsi Marc Luttmann remporte la fin de tableau chez les 4^{ème} série Hommes, Julien Weibel gagne le tableau 3^{ème} série hommes contre Jérôme Vollmar.

Au niveau des 2^{ème} série, nous avons assisté à de belles oppositions : chez les Dames, Alexia Mischler 4/6 du TC Hoerdth remporte la palme contre Marie-Anne Stoll 5/6 du TC Mundolsheim ; chez les hommes, la victoire revient à Jordan Ruivo 2/6 du TC Strasbourg en battant Maxime Nowak 5/6 du TC Seltz.



Marc Luttmann



Jérôme Vollmar et Julien Weibel



Alexia Mischler et Marie-Anne Stoll



Jordan Ruivo et Maxime Nowak

L'Humour des Notes

Un départ en classe verte joyeux et loufoque !

Dans le cadre du festival «L'Humour des Notes» de Haguenau, LE rendez-vous artistique mêlant musique, originalité et humour, un spectacle délocalisé a eu lieu ce **dimanche 14 mai**, aux abords de la salle multi activités de Kaltenhouse. Dans la verdure, sous un magnifique soleil, c'était le décor parfait pour ce divertissement intitulé "La Classe Verte".

Les deux instituteurs de l'école des petits Robert, Messieurs Lemoine et Groperrin étaient là pour préparer leurs élèves avant leur départ en classe verte. Par le biais de la chanson mise en scène et de l'humour, vont être abordés de grands thèmes : la tolérance, la différence, la protection de la nature et de

l'environnement, la peur, la solidarité... Le tout jalonné d'incidents hilarants, comme le montage de la tente ou le cours de tir à l'arc !

Pour qui avait gardé de beaux souvenirs des séjours en classe verte, réapprendre à organiser son sac de rando, à choisir son matériel de camping (en favorisant l'essentiel et en éliminant le superflu !), à définir le lieu où monter la tente... a été un vrai régal.

Le public nombreux et conquis a entonné avec entrain les joyeux refrains de nos deux artistes qui nous ont prouvé qu'on peut apprendre en s'amusant et s'amuser à apprendre.

La Compagnie Robert et moi nous avait promis un moment de joie pour les oreilles et le cœur : pari gagné !



SEJOUR CULTUREL
THÉÂTRE HAGUENAU

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

La Région
Grand Est

ALSACE
Collectivité territoriale

Communauté
d'Agglomération
de Haguenau

Haguenau



Grands anniversaires

- 94 ans** Marie-Rose ROTH, le 22 avril
- 92 ans** Aline WAHL, le 10 mai
Rosa GROSS, le 29 mai
- 91 ans** Marlyse CIRÉ, le 6 février
Jacqueline CHARENTON, le 12 juin
- 90 ans** Denise ORTLIEB, le 6 mai
- 85 ans** Marie-Louise MOSCHEROSCH, le 6 janvier
Lucie IFFER, le 27 février
Marthe DURRHEIMER, le 22 juin
- 80 ans** Rose COTTÉ, le 4 janvier
Helmut LEYDINGER, le 21 mars
Renée LEYDINGER, le 20 avril
Thérèse ROESCH, le 7 juin
Léon Singer, le 24 juin

Noces de diamant

- Simone et Jules BARQUE, le 27 avril
Christiane et Etienne BOSSENMEYER, le 3 mai

Mariages

- Carla CIANDRINI et Yvan RAGOT, le 13 mai
Charline PERRIN et Labibou HOUMADI, le 20 mai
Jessica DANIZEL et Nicolas FEYERTAG, le 28 juin

Naissances

Janvier

- Kenya HOFFMANN, le 1er
Evy PAPILLON, le 31

Février

- Mattéo ZIMMER, le 6
Amélia LEITNER, le 28

Mars

- Adèle FRUMHOLZ, le 25

Avril

- Mathieu HAUSER, le 4
Bohémia REINHARDT DIRRINGER, le 9
Léona ESTEVE, le 16
Djazia WEISS, le 28

Mai

- Romane FERBER SCHMITT, le 4
Mila WABNITZ DIRGALA, le 14
Ava FAISY, le 21

- Lenny RUCH SCHROEDER, le 24
Camille HAMARD, le 28

Juin

- Roxane CANOVA LA PALMA, le 10
Efsun ÇAGLAR, le 11
Nathan SCHWARTZENBERGER, le 22

Décès

Décembre 2022

- Marthe BALDAUF née BUCHEL, le 22 (95 ans)

Janvier

- Eric WUCHER, le 4 (54 ans)
Alice RIETHACKER née KLEIDERER, le 16 (87 ans)

Février

- Madeleine ANDRES née LEBEAU, le 8 (83 ans)

Juin

- Germaine MARTZ née PROMPICAL, le 27 (92 ans)

24 AGENDA 2^{ème} semestre 2023



9 juillet	Pompiers	Vide-greniers	Place de l'église et rues voisines
6 août	FCEK	Journée Seniors	Stade de l'Avenir
10 septembre	Aviculture	Exposition	Foyer
23 septembre	TCK	Randonnée d'automne	Foyer
15 octobre	Pêche	Pêche grosses truites	Etang
15 octobre	Conseil de fabrique	Fête paroissiale	Église et Foyer
22 octobre	Pêche	Matinée de pêche	Etang
28 octobre	Pétanque	Soirée années 80	Foyer
29 octobre	Pêche	Matinée de pêche	Etang
5 novembre	Pêche	Matinée de pêche	Etang
11 novembre	Municipalité	Commémoration de l'armistice	Monument et Foyer
11 novembre	Alsatia	Cochonnailles	Stand de tir
11 novembre	FCEK	Moules frites	Salle polyvalente Marienthal
18 novembre	Deci-Delà	Concert Rock	Foyer
26 novembre	Municipalité	Fête des Aînés	Foyer
2 & 3 décembre	Aviculture	Exposition	Foyer
9 décembre		Concert	Église

Sous réserve de changement de date par l'OSCL

KALTENHOUSE *Info*

Votre magazine d'informations municipales - Juin 2023